

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Négociations en santé et services sociaux
Les membres de l'APTS entérinent l'entente de principe

Longueuil, le 9 mars 2016 – Les membres de l'APTS ont entériné l'entente de principe conclue avec le gouvernement dans le cadre du renouvellement de leur convention collective. En effet, 75% des membres qui se sont prévalus de leur droit de vote en assemblée générale spéciale l'ont adoptée.

« Il s'agit d'un résultat satisfaisant, compte tenu du contexte difficile dans lequel s'est déroulée cette négociation, indique la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Nous avons devant nous des vis-à-vis déterminés à arriver coûte que coûte au déficit zéro, au mépris des services publics et de nos membres. Mais nous avons obtenu des gains et fait reculer le gouvernement sur de nombreux points majeurs, grâce à la détermination et à la mobilisation des 32 000 Indispensables. »

Parmi les gains obtenus, citons, entre autres, l'introduction d'une prime de soins critiques pour les personnes salariées œuvrant en hémodynamie et en salle d'opération, l'intégration à la convention collective de la prime de rétention des psychologues et l'imposition de limites à la mobilité, que ce soit en matière de sécurité d'emploi ou de transfert des personnes salariées par des mesures spéciales ou par supplantation. « Nous pouvons être fiers de l'ensemble de l'équipe de négociation, qui a travaillé sans relâche pour défendre nos membres, affirme la vice-présidente de l'APTS, Martine Robert. Ceux-ci peuvent compter sur un syndicat qui connaît leur réalité par cœur. » Par ailleurs, une entente avec le gouvernement au sujet des technologues spécialisés en imagerie médicale et radio-oncologie est en bonne voie d'être finalisée.

Pour l'APTS, la lutte n'est pas terminée. « Nous continuerons à nous battre contre les compressions dans les services directs à la population et contre l'austérité. Le budget qui approche sera l'occasion de constater si le gouvernement est sérieux dans sa volonté de mettre fin aux mesures d'austérité », de conclure Carolle Dubé.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :
Francis Boucher, conseiller en communication
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)